



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 3 août 2015 à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Alain Poissant, Daniel Racette, Sylvain Seyer, Claude Poissant, Gaétan Boulerice ainsi que Madame la conseillère Annie Lussier.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Christine Tremblay était présente ; la séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015
 - 7.2 Appui pour le maintien de la gestion de l'offre en agriculture
 - 7.3 Remaniement des membres du conseil sur les divers comités et départements
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
 - 8.2 Autorisation à la directrice générale d'afficher une offre d'emploi pour le poste d'adjoint(e) administratif (ve)
 - 8.3 Nomination de la technicienne en comptabilité
 - 8.4 Formation obligatoire pour le nouvel élu au cours «Le comportement éthique »
 - 8.5 Autorisation au maire pour suivre des formations en gestion municipale
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller Daniel Racette
 - 9.2 Octroyer le mandat à la firme *CONTACT* cité pour la déposition du dossier au programme d'infrastructure Québec-Municipalité (PIQM)
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 10.2 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 10.3 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller Claude Poissant
 - 10.4 Nomination d'un pompier à temps partiel pour le service de la sécurité incendie de Saint-Édouard
 - 10.5 Autorisation à la directrice générale de signer l'entente de cession des équipements et installations de radiocommunication
 - 10.6 Embauche d'un pompier à temps partiel
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 11.2 Demande de subvention discrétionnaire pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
 - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – La conseillère Annie Lussier
 - 12.2 Appui à la MRC pour la demande d'aide financière relative à la démarche régionale de la Politique familiale et la Politique Municipalité Amie des Aînés. (MADA)
 - 12.3 Demande d'appui au projet du Comité des Loisirs de Saint-Édouard dans le cadre d'une demande d'aide financière
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
 - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées-Le conseiller Alain Poissant
 - 13.2 Adoption du projet de règlement sur les permis et certificats numéro 2015-265



No de résolution
ou annotation

- 13.3 Octroyer le mandat à une firme d'ingénierie pour la préparation d'un devis technique pour appel d'offres pour la réhabilitation de regards du réseau d'égout sanitaire

14. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

- 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - Le conseiller Sylvain Seyer

15. GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – Vacant

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. VARIA

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

15-08-128 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que rédigé et corrigé de la séance ordinaire du 3 août 2015.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

Période de questions du public: aucune question

Correspondances : La secrétaire-trésorière informe de la correspondance reçue.

La déclaration des intérêts pécuniaires du nouveau conseiller Gaétan Boulerice a été déposée.

LÉGISLATION

15-08-129 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Allain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-08-130 Appui pour le maintien de la gestion de l'offre en agriculture

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville compte 43 fermes laitières, 6 fermes avicoles et 2 fermes spécialisées dans la production d'œufs, soit 8% des entreprises agricoles de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ces 51 entreprises agricoles opérant sous le système de gestion de l'offre génèrent un revenu de plus de 24 M\$ soit 8 % des revenus agricoles de la MRC (MAPAQ – MRC Jardins-de-Napierville);

CONSIDÉRANT QUE ces entreprises agricoles créent des emplois et participent activement au développement économique des villes et municipalités des Jardins-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE le Canada négocie actuellement le Partenariat-Trans-Pacifique (PTP), un accord de commerce incluant 11 autres pays;

CONSIDÉRANT QU'UNE entente est imminente et que le Canada subit de fortes pressions pour ouvrir davantage ses marchés sous gestion de l'offre alors que les importations de produits laitiers et de volaille comblent déjà 8 à 10% des besoins canadiens;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises agricoles sous gestion de l'offre ne reçoivent aucune subvention à la production puisque le prix reçu est basé sur le coût de production des entreprises les plus performantes;

CONSIDÉRANT QUE la gestion de l'offre est à la base de la stabilité et de la prévisibilité des prix et des revenus à la production, des niveaux d'approvisionnement aux usines, des revenus et capacités d'investissement des transformateurs et des prix à la consommation;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la gestion de l'offre donne accès au consommateur à des produits laitiers de grande qualité à des prix comparables à ceux payés par les consommateurs des pays industrialisés qui subventionnent la production agricole;

CONSIDÉRANT QUE le Canada a conclu 12 autres accords de libre-échange, incluant l'ALENA, tout en préservant la gestion de l'offre;

CONSIDÉRANT QUE l'économie canadienne et la vitalité de nos régions n'ont pas les moyens de perdre ou affaiblir la gestion de l'offre;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Poissant et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Édouard fasse appel au gouvernement du Canada, par le biais du premier ministre Stephen Harper, afin qu'il maintienne le système de gestion de l'offre dans son intégralité et n'accorde aucun accès supplémentaire à ses marchés sous gestion de l'offre dans le cadre de la négociation du Partenariat-Trans-Pacifique.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-08-131 Remaniement des membres du conseil sur les divers comités et départements

CONSIDÉRANT l'arrivée du nouveau conseiller au sein du Conseil municipal, monsieur Gaétan Boulerice;

CONSIDÉRANT QU'À la session de travail il y a eu un consensus auprès des élus présents sur le remaniement des membres du conseil des comités et des départements;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE NOMMER** les conseillers ou la conseillère suivants aux comités et/ou responsables de la gestion :

COMITE :		NOMINATION
1.	Comité de gestion du service de la sécurité incendie	Gaétan Boulerice
2.	Comité de gestion des loisirs et de la famille	Sylvain Seyer
3.	Comité de gestion de la bibliothèque et de la culture	Annie Lussier

RESPONSABLE :		NOMINATION
1.	De la gestion des technologies de l'information	Annie Lussier

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

FINANCES ET ADMINISTRATION

15-08-132 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, en vertu du *règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **80 993.96\$**.

QUE ce rapport soit classé sous le numéro **2015-07** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

15-08-133 Autorisation à la directrice générale d'afficher une offre d'emploi pour le poste d'adjoint(e) administratif (ve)

CONSIDÉRANT la nécessité de combler le poste de secrétaire-réceptionniste de manière permanente suite au départ de Madame Carole Provost;

CONSIDÉRANT les recommandations du rapport d'analyse du fonctionnement et planification des effectifs qui fut adopté en décembre 2014, relatif au nouvel organigramme, le conseil municipal désire se pourvoir, tel que prescrit ; d'un poste d'adjoint (e) administratif (ve) permanent à temps plein;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la directrice générale à afficher une offre d'emploi pour l'embauche d'un(e) adjoint(e) administratif (ve).

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-08-134 Nomination de la technicienne en comptabilité

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a procédé à l'affichage du poste de technicienne en comptabilité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fait l'analyse de tous les curriculums vitae reçus;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a formé un comité de sélection d'embauche pour les six (6) entrevues qui se sont déroulées à l'aide d'un questionnaire et un test de comptabilité et d'un formulaire d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE les résultats des entrevues ainsi que les recommandations du comité d'embauche ont été déposés lors de la session de travail du 30 juillet au conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE NOMMER** madame Linda Hébert au poste de technicienne en comptabilité et qu'elle entrera en fonction le 4 août **QUE** la période probatoire est de six (6) mois **QUE** le contrat d'embauche fasse partie intégrante de cette résolution **QUE** la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Édouard le contrat sur les conditions salariales convenues entre les parties.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-08-135 Formation obligatoire pour le nouvel élu au cours «Le comportement éthique »

CONSIDÉRANT QUE le nouvel élu municipal est dans l'obligation de suivre le cours intitulé «Le comportement éthique », tel que spécifié dans la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ;

CONSIDÉRANT QU'une disposition similaire existe dans le règlement municipal numéro 2014-256 intitulé ; «Régie interne du conseil municipal » ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM (Fédération québécoise des Municipalités) offre cette formation le 23 septembre prochain au coût de 316.18\$ taxes incluses;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la directrice générale à inscrire le conseiller Gaétan Boulerice à suivre cette formation **QUE** les frais encourus lui soient remboursés **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	O		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

15-08-136 Autorisation au maire pour suivre des formations en gestion municipale

CONSIDÉRANT QUE le Maire agit à titre d'administrateur municipal;

CONSIDÉRANT QU'il désire parfaire ses connaissances en matière de gestion municipale ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM (Fédération québécoise des municipalités) offre deux (2) formations intitulées « Gestion financière municipale » et « Maîtrisez vos dossiers municipaux » ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la directrice générale à inscrire le maire; Ronald Lécuyer, à suivre ces formations au coût de 609.36\$ taxes incluses **QUE** les frais encourus lui soient remboursés **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	O		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette

➢ Monsieur Daniel Racette mentionne que le bureau est presque terminé. Le système d'alarme pour l'ensemble de l'édifice sera opérationnel très bientôt. Le responsable des travaux publics est en attente des soumissions pour les dalles du bâtiment de la caserne.

15-08-137 Octroyer le mandat à la firme Contactcité pour la déposition du dossier au programme d'infrastructure Québec-Municipalités (PIQM)

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière du gouvernement, dans le cadre du programme réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM), est disponible et qu'elle s'inscrit sous le programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) sous volet 5.1;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite la mise aux normes, le réaménagement et la rénovation de son infrastructure communautaire et publique;

CONSIDÉRANT QUE les conditions d'admissibilités au programme sont complexes et que l'élaboration d'une demande nécessite la collaboration de plusieurs professionnels ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se pourvoir d'une aide professionnelle afin de l'appuyer dans son processus du dépôt de l'offre et de l'argumentation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de services professionnelle de la compagnie CONTACTcité dans laquelle les activités d'accompagnement nécessaire sont proposées ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Racette et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'OCTROYER** le mandat à la firme CONTACTcité afin qu'elle accompagne la Municipalité dans la réalisation de sa demande pour le programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) pour une somme de 2 500\$, incluant les frais de déplacement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	O		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le maire, M. Ronald Lécuyer

- Monsieur Lécuyer mentionne qu'il y a deux (2) pompiers qui ont démissionnés et que le directeur de la sécurité en incendie est présentement en processus d'embauche pour combler ces deux (2) postes.

Comité du trio du service de la sécurité incendie – Le Maire, Monsieur Ronald Lécuyer

- Monsieur Lécuyer mentionne que la responsable de la prévention des hauts risques, Madame Christina Côté a été embauchée et est en fonction depuis aujourd'hui à Saint-Édouard.

Comité de parrainage Sûreté du Québec– Le Conseiller Claude Poissant

- Monsieur Poissant mentionne qu'il y a trois (3) demandes envoyées à notre parrain ; la vitesse sur la rue principale, le respect du sens unique de la rue de l'école et surveillance au parc des loisirs.

15-08-138 Nomination d'un pompier à temps partiel pour le service de la sécurité incendie de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE le Service incendie a été réduit de deux (2) de ses employés à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service incendie a fait l'affichage de postes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents; **D'EMBAUCHER** sous probation monsieur Marc-Antoine Geoffrion comme pompier à temps partiel conditionnellement:

- à la remise à la municipalité dans un délai raisonnable des documents suivants:
 - Le dossier de conduite à la SAAQ;
 - Le document de vérification des antécédents judiciaires;
 - Les attestations des formations pertinentes et nécessaires à l'emploi;
- à la réussite des tests physiques pertinents à l'emploi;

QU'UNE période probatoire de 6 mois, suivant l'embauche, s'applique **QU'À** tout moment, pendant la période de probation, il peut être mis fin au lien d'emploi par la municipalité **QU'AVANT** la fin de la période de 6 mois, une évaluation est réalisée par la municipalité afin de déterminer s'il y aura recommandation d'une embauche permanente ou pas au Conseil municipal.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	NOM	PRO	CON	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulé	O	# 6 Alain Poissant	O	
# 3	Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		ADOPTE A LA MAJORITE
					REJETE

15-08-139 Autorisation à la directrice générale de signer l'entente de cession des équipements et installations de radiocommunication

CONSIDÉRANT QU'en 1996, les municipalités de La Prairie, Delson, Saint-Constant, Saint-Rémi, Candiac, Sainte-Catherine, Napierville, Lacolle, Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Michel, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Isidore, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Édouard et Saint-Philippe sont devenues propriétaires, chacune de 1/16 des équipements et installations, de radiocommunication, tel que décrit à l'Annexe A, installés chez la compagnie Lafarge Canada à Saint-Constant et servant à leur service incendie;

CONSIDÉRANT QU'en mars 1998, une entité à but non lucratif, au nom de « Entraide incendie Rive-Sud», a été créée pour présenter à Industrie Canada un seul répondant pour l'exploitation des licences de radiocommunication de ces installations et que, par résolution, la municipalité de Saint-Philippe avait été mandatée pour administrer les équipements et installations de radiocommunication ainsi que l'entité « Entraide incendie Rive-Sud»;

CONSIDÉRANT QU'au fil du temps, ces responsabilités ont été transférées sans résolution à l'intervenante (MRC des Jardins-de-Napierville) en excluant, par contre, l'assurance-responsabilité des installations, laquelle est toujours sous la responsabilité de la municipalité de Saint-Philippe;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'il y a eu signature en 2005 d'un protocole d'entente appelé « Entente inter municipale des Grandes Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence », lequel protocole autorise que les fréquences de radiocommunication disponibles dans l'entraide puissent être utilisées par toutes les municipalités faisant partie de ce protocole d'entraide. Ceci sans pour autant rendre invalides les dispositions concernant l'entité « Entraide incendie Rive-Sud » et les responsabilités et droits de propriété relativement aux installations de radiocommunication situées à la compagnie Lafarge;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques a amené les services de sécurité incendie à faire un remaniement important dans les radiocommunications et que, par conséquent, les équipements et installations de radiocommunication situés à la compagnie Lafarge ne sont plus utilisés au quotidien par les services de sécurité incendie des cédants et ne sont donc plus primordiales pour ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE les cessionnaires veulent maintenir actifs ces équipements et installations de radiocommunication et qu'ils sont, par conséquent, intéressés à les récupérer pour continuer à procurer une fréquence de secours en cas de panne de la fréquence maîtresse pour le sud de l'Entraide des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT QUE ces équipements et installations datent de plusieurs années et ont une valeur actuelle totale approximative de 7 000\$;

CONSIDÉRANT QUE l'intervenante (MRC des Jardins-de-Napierville) n'a pas acquis la compétence pour administrer ces équipements et installations de radiocommunication ainsi que l'entité « Entraide incendie Rive-Sud ». Ceci sans pour autant rendre invalides toutes autres dispositions ou ententes concernant la gestion des communications des services d'incendie de la MRC des Jardins-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE les cessionnaires sont intéressés à faire l'acquisition de la totalité de ces équipements et installations de radiocommunication et que la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est intéressée à les administrer et prendre aussi charge de l'administration de l'entité « Entraide incendie Rive-Sud »;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Delson a délégué sa compétence en sécurité incendie à la ville de Candiac et que la paroisse de Saint-Isidore a délégué sa compétence en sécurité incendie à la ville de Châteauguay;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la directrice générale à signer, à titre d'intervenante, l'entente de cession relativement aux équipements et installations de radiocommunication présents sur le site de Lafarge à Saint-Constant.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	O		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O	ADOpte A L'UNANIMITE	✓
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOpte A LA MAJORITE	
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		REJETE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :			

15-08-140 Embauche d'un pompier à temps partiel

CONSIDÉRANT QUE le Service incendie a été réduit de deux de ses membres;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service Incendie a fait l'affichage de postes auprès des municipalités de Sherrington et Saint-Édouard;

CONSIDÉRANT QU'à la suite des entrevues, le directeur du Service incendie recommande l'embauche de Monsieur Carl Le Dû à titre de pompier à temps partiel pour une période probatoire de six mois, après laquelle, une réévaluation et une recommandation du directeur du Service incendie seront effectuées dans le but d'une embauche permanente;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents; **DE REJETER** l'embauche de Monsieur Carl Le Dû comme pompier à temps partiel.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	N		N	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	N	# 5 Daniel Racette	N	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 2 Gaétan Boulerice	N	# 6 Alain Poissant	P	ADOpte A LA MAJORITE	
# 3 Claude Poissant	N	Maire :		REJETE	✓
# 4 Sylvain Seyer	N	Maire suppléant :			

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, M. Ronald Lécuyer

➤ Monsieur Lécuyer mentionne que le responsable des travaux publics est en attente de soumission pour la réparation du rang Saint-Georges.



No de résolution
ou annotation

15-08-141 Demande de subvention discrétionnaire pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

CONSIDÉRANT QUE le député Stéphane Billette mentionne qu'il y a un montant d'argent en subvention pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier;

CONSIDÉRANT QU'IL distribue ce montant de subvention selon un calcul bien précis entre les municipalités de son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'APPROUVER** les dépenses pour les travaux exécutés sur les routes de la municipalité reliées aux ouvrages de revêtement mécanisé de la chaussée, de gravelage et de rechargement pour un montant subventionné de **13 415\$** conformément aux exigences du Ministère des Transports, **QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité **ET QUE** le dossier de vérification a été constitué.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – La conseillère Annie Lussier

➤ Madame Lussier mentionne que le 8 août vingt (20) petits joueurs de soccer de Saint-Edouard de six (6) à huit (8) ans joueront sur le terrain de l'Impact de Montréal. Le 11 août le club de l'Âge d'Or organise l'événement ACTIVI JARDIN, les élus et quelques employés y participeront, plus de quatre-cents (400) personnes y sont attendues. Une session d'inscription aura lieu le mardi 25 août de 18h30 à 20h au Centre communautaire pour les activités d'automne-hiver du comité des Loisirs.

15-08-142 Appui à la MRC pour la demande d'aide financière relative à la démarche régionale de la Politique familiale et la Politique Municipalité Amie Des Aînés (MADA)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite se doter d'une Politique familiale municipale et/ou d'une politique MADA et participer au processus régional issu de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le processus favorise notamment la mobilisation des acteurs du milieu, des familles et de la communauté tout entière afin de favoriser les partenariats, le renforcement des stratégies et des actions locales, la revitalisation d'une communauté, la valorisation de la MRC en tant que milieu de vie attrayant et agréable et le développement du sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide;

CONSIDÉRANT QUE les politiques familiales et des aînés ratissent large : loisir, culture, sécurité, aménagement du territoire, habitation, transport, vie communautaire, saines habitudes de vie, administration municipale, environnement, la communication, l'accueil des nouveaux résidents, l'accessibilité et la proximité des services;

CONSIDÉRANT QUE le processus tiendra compte des politiques familiales des MADA, de la politique culturelle, de la politique de développement social ainsi que des planifications stratégiques et des plans d'action des tables de concertation (Profil santé, Jardin Par enfant, Table Petite Enfance Périnatalité Jardin-du-Québec, Table jeunesse Jardin-du-Québec, Table des aînés Jardins-de-Napierville, etc.);

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers **D'APPUYER** la demande d'aide financière de la MRC Jardins-de-Napierville pour la réalisation d'une politique familiale municipale régionale afin que la municipalité de St-Édouard participe à la réalisation d'une politique familiale municipal et/ou d'une politique municipalité Amie Des Aînés **QUE** le conseiller Sylvain Seyer soit désigné, à titre de responsable des questions familiales (RQF) **ET QUE** le conseiller Sylvain Seyer soit désigné à titre de responsable des questions relatives aux aînés (RQA).

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

15-08-143 Demande d'appui au projet du Comité des Loisirs de Saint-Édouard dans le cadre d'une demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QU'une aide financière est disponible au sein du programme de soutien aux installations sportives et récréatives phases III;

CONSIDÉRANT QUE le projet de patinoire extérieure présenté par le Comité des Loisirs répond aux besoins du milieu en ce qui a trait à la pratique d'activités physiques et sportives et qu'il rend accessibles une installation pour une clientèle multiple;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal ainsi que le Comité des Loisirs confirment leur engagement financier dans ce projet, advenant l'aide financière accordée dans le cadre de ce programme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'APPUYER** le projet du Comité des Loisirs de Saint-Édouard pour la patinoire afin que le Comité des Loisirs puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant

➤ Monsieur Poissant mentionne que dans le rapport déposé par le consultant Daniel Brazeau, il y a vingt-deux (22) regards du réseau d'égouts sanitaires qui seront à colmater et que nous ferons appel à un service d'ingénierie pour faire la préparation d'un devis et d'un plan pour aller en appel d'offres sur le site du service électronique appel d'offres (SEAO).

15-08-144 Adoption du projet de règlement sur les permis et les certificats numéro 2015-265

CONSIDÉRANT QUE le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC des Jardins de Napierville est entré en vigueur le 22 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Édouard est assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1)(LAU)*;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 59.5 LAU, le Conseil municipal doit adopter tout règlement modifiant le plan d'urbanisme ou tout règlement de concordance nécessaire pour assurer la conformité avec le SADR;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard a le pouvoir en vertu des articles 116, 119 à 122 d'adopter un règlement sur les permis et les certificats;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement permet d'assurer le respect des règlements d'urbanisme, en établissant les pouvoirs et les tâches du fonctionnaire désigné de même que les conditions d'émission des permis et des certificats;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement et sur les conséquences de son adoption;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un règlement de concordance, ce projet de règlement n'est pas assujéti aux procédures d'approbation référendaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le projet de règlement sur les permis et les certificats de la municipalité de Saint-Édouard portant le numéro 2015-265 soit adopté tel que présenté;

QUE le projet de règlement sur les permis et les certificats numéro 2015-265 soit disponible pour consultation aux heures d'ouverture de bureau municipal;

ET QUE la directrice générale soit autorisée par la présente à publier dans les journaux locaux tous les avis nécessaires à la procédure d'adoption de ce Règlement.



No de résolution
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O				
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

15-08-145 Octroyer le mandat à une firme d'ingénierie pour la préparation d'un devis technique pour appel d'offres pour la réhabilitation de regards du réseau d'égout sanitaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir les services professionnels en ingénierie pour la rédaction d'un devis technique, afin de procéder à un appel d'offres sur le site SEAO (service électronique appel offres) pour la réhabilitation de vingt-deux (22) regards du réseau d'égout sanitaire présentant des infiltrations ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas l'expertise dans son effectif pour la rédaction d'un tel devis;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'OCTOYER** le mandat à la firme d'ingénierie Groupe DGS Experts-Conseils pour la préparation d'un devis technique pour appel d'offres pour la réhabilitation de vingt-deux (22) regards du réseau d'égout sanitaire au montant de 3000.00\$ taxes non incluses **QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O				
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – Le conseiller Sylvain Seyer

- Monsieur Seyer mentionne qu'il n'a rien pour ce mois-ci.

GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information – Poste vacant

- Aucun

PÉRIODE DE QUESTIONS : aucune question

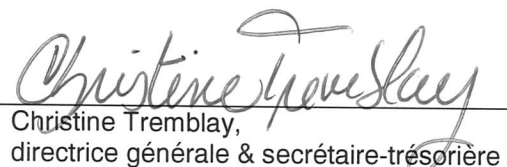
VARIA : aucun

Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE LEVER** la présente séance à 21 heures.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O				
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			


Ronald Lécuyer,
maire


Christine Tremblay,
directrice générale & secrétaire-trésorière